

## Le droit de punir, du siècle des Lumières à nos jours

**De tous temps les civilisations ont voulu qu'un crime ne reste pas impuni, choisissant pour les coupables, en fonction des époques et des types de crime, une réparation matérielle ou un horrible châtement. Avec le siècle des Lumières, le droit de punir devient l'objet de multiples débats. Pour Beccaria, magistrat italien, la peine doit être proportionnelle au délit. Depuis la Révolution française, les interrogations sur la fonction de la peine ne cessent d'être d'actualité. S'agit-il de dissuader ? De retrancher définitivement les criminels du monde des hommes ? De rendre un citoyen à la société ? De protéger cette dernière ? La manière dont on punit les fous, les enfants, les récidivistes, permet d'en rendre compte. Les réponses, jamais simples, sont, en cette année de bicentenaire du Code pénal, plus que jamais d'actualité.**

### Frédéric Chauvau

Professeur d'histoire contemporaine,  
université de Poitiers.

Cette journée est organisée en partenariat avec l'université de Poitiers, le laboratoire erhico-Cerhillim, UFR sciences humaines et arts, avec le soutien de l'Axe structurant de la MSHS « Violence et conflits », le laboratoire de psychopathologie, l'EPRED (Equipe poitevine de recherche et d'encadrement doctoral en sciences criminelles, EA 1228), université de Poitiers.

### 9h | Accueil

Didier Moreau, directeur  
de l'Espace Mendès France.

### 9h30 | L'art de punir : une science humaine ?

Frédéric Chauvau, université de Poitiers,  
responsable de l'équipe « Sociétés conflictuelles »  
du Gerhico-Cerhillim.

## LE DROIT DE PUNIR EN QUESTIONS

### 9h45 | Bentham et la peine de mort

Michel Porret, professeur d'histoire moderne,  
université de Genève.

### 10h15 | Transformations et permanences dans la fonction et la façon de punir

Jean-Paul Jean, avocat général près la cour d'appel  
de Paris, professeur associé à l'université de Poitiers.

### 10h45 | Débat

### 11h | Pause

## PUNIR LES JEUNES

### 11h15 | Que faire des enfants délinquants ?

**La justice pénale et les mineurs aux XIX<sup>e</sup>  
et XX<sup>e</sup> siècles**

Jean-Jacques Yvrol, docteur en histoire, chargé  
de cours à l'École nationale de protection judiciaire  
de la jeunesse (ENPJJ) ; chercheur associé au Centre  
de recherche en histoire du XIX<sup>e</sup> siècle (Universités  
de Paris 1 et Paris 4) et au Centre de recherches  
sociologiques sur les droits et institutions pénales  
(CESDIP).

### 11h45 | Grâcier les jeunes

Edwige Boer, agrégée d'histoire et doctorante,  
université de Poitiers.

### 12h15 | Débat

## PUNIR LES FOUS

**14h | Sens et contre-sens du progrès  
en matière de responsabilité pénale  
des malades mentaux**

Michel Massé, professeur à l'université de Poitiers,  
responsable du master recherche Droit pénal approfondi  
et sciences criminelles, co-responsable de l'EPRED.

**14h30 | Punir les abuseurs sexuels  
ou réparer les victimes ?**

Alain Ducouso-Lacaze, professeur de psychopathologie  
clinique à l'université de Poitiers (EA 4050).

## Espace Mendès France

1 place de la Cathédrale 86000 Poitiers  
05 49 50 33 00

Contact : Anne BONNEFOY  
anne.bonnefoiy@emf.ccssti.eu  
maison-des-sciences.org

### 15h | Débat

### 15h15 | Pause

## PUNIR LES RÉCIDIVISTES

**15h30 | Réinsérer les récidivistes relégués :  
une mission impossible ?**

Jean-Claude Vimont, maître de conférences  
en histoire contemporaine, université de Rouen.

**16h | Guérir ou éliminer. Deux siècles  
de traitement de la récidive, l'exemple  
du délinquant sexuel**

Jean-Pierre Allinne, professeur d'histoire du droit,  
université de Pau et des pays de l'Adour.

### 16h30 | Débat

## PUNIR HIER ET AUJOURD'HUI

**16h45 | De la dangerosité de Michel Foucault  
à la dangerosité du malade mental**

Jean-Christophe Coffin, maître de conférences à  
l'université Paris Descartes, membre du centre  
Alexandre Koyré.

**17h15 | L'imaginaire de la punition**

Denis Salas, magistrat, enseignant et chercheur  
à l'École nationale de la magistrature (Centre de  
recherche sur les pratiques judiciaires), secrétaire de  
l'association française pour l'histoire de la justice.

### 17h45 | Débat

**18h | Propos conclusifs**

Eric Gojoso, professeur d'histoire du droit,  
doyen de la faculté de droit et des sciences sociales,  
université de Poitiers.



ESPACE  
MENDES  
FRANCE